



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de
David-Olivier CARON, Secrétaire général de la CFDT Douane

La CFDT Douane interpelle à nouveau le Ministre de l'Action et des Comptes Publics. Dans les Hauts de France et au sein des autres régions douanières, la CFDT Douane met en oeuvre des actions revendicatives, dans le cadre d'une intersyndicale douanière.

Avec l'arrivée du Brexit, les services des Douanes sont à bout de souffle tant en effectifs qu'en moyens et en infrastructures, et ne disposent pas des outils nécessaires afin de faire face aux diverses problématiques engendrées par la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Ainsi, nos services ne seront en mesure d'accompagner correctement les petites et moyennes entreprises dans leurs opérations d'échanges commerciaux, pas plus qu'ils ne pourront protéger nos concitoyens face aux différentes menaces émanant des organisations de fraude auxquelles ils seront confrontés.

Les décisions administratives sont prises dans l'urgence, sans réflexion ni concertation, certains sites sont délaissés afin de combler les nouveaux services créés sur Calais, Boulogne et Dunkerque.

C'est toute la Douane qui voit son organisation chamboulée et ses agents interpellés dans l'exercice de leurs missions, sans aucune reconnaissance de nos gouvernants.

A ce titre, La CFDT Douane revendique la prise en considération des difficultés d'exercice des missions des agents des Douanes. L'amélioration des conditions de travail par l'allocation de moyens supplémentaires est une nécessité.

La CFDT Douane revendique également une revalorisation salariale à travers l'augmentation de l'indemnité de risque pour les agents de la Surveillance, l'augmentation des taux d'heures de nuit, de dimanches et de jours fériés et l'augmentation de l'Allocation Complémentaire de Fonction des agents des Opérations Commerciales et de l'Administration Générale.